

Edito	p1
Préparation rentrée 2025	p2
Métier & Carrière	p 3
Formations	p 4-6
Sport scolaire	p7
Adhésions	p 8



La rencontre, l'échange, des outils pour mener les luttes !

L'action syndicale paye, comme l'ont montré les premiers bougés dans l'Éducation nationale et la Fonction publique en janvier. Programme Evars publié, recul sur les 3 jours de carence et sur le projet de suppression de 4000 postes à l'École, mise à pied à titre conservatoire du directeur de l'UNSS, Olivier Girault, sont autant de mesures prises sous la pression des mobilisations de la profession. Mais d'autres points noirs subsistent, comme le gel du point d'indice, les conditions de travail dégradées, et depuis le 1^{er} mars 2025 la mise en place d'un nouveau régime de couverture des congés maladie à seulement 90% de la rémunération, décision injuste et injustifiable pénalisant et stigmatisant encore une fois les agent.es de la Fonction publique.

Aussi, le SNEP avec la FSU poursuit son engagement pour exiger le retrait de ces mesures iniques, pour proposer d'autres choix budgétaires.

Désireux d'informer, de rassembler la profession, le SNEP-FSU Bordeaux a multiplié en ce début d'année 2025 son offre de stages. Les collègues répondent présent.es, soucieux de partager des analyses, des contenus, de s'outiller pour garder

la main sur leur métier, avoir la capacité de se défendre, de faire des propositions.

C'est à chaque rencontre, un temps de richesse et de partage, qui permet de mettre en perspective la force du collectif. La réouverture du chantier retraites, en s'appuyant sur nos revendications, offre un espace de lutte qu'il faudra saisir.

De même pour avancer sur notre campagne pour les 4h d'EPS, exiger des équipements de qualité, retrouver des budgets à la hauteur au lendemain des JOP, pour l'EPS, le sport et le sport scolaire, le rapport de force doit s'amplifier. Participer à notre enquête Gymnase Score en fait partie.

Se rencontrer, maintenir le lien reste notre boussole et entretient l'espoir ! Abusons-en !



*Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblandes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com*



Un héritage à conquérir
4h, sport scolaire, équipements sportifs, revalorisation



Rentrée 2025 : pas d'ambition pour l'école !

La rentrée dans les établissements du second degré de l'académie de Bordeaux sera sous le signe de l'austérité. La baisse démographique, 1500 élèves de moins prévus, se poursuit et se concentre essentiellement dans les collèges et les lycées généraux et technologiques. Loin de saisir cette occasion pour améliorer les conditions de travail et d'étude en diminuant les effectifs par classe, le ministère supprime des emplois.

324 postes supplémentaires sont annoncés dans le second degré à l'échelle nationale mais notre académie s'en voit retirer 47. La baisse démographique est instrumentalisée à des fins budgétaires.

La politique rectorale prélève également 20 postes dans les structures des établissements pour les transformer en emploi de remplacement. Ces besoins sont cruciaux et doivent être pourvus par des moyens supplémentaires.

Le besoin de 4 postes de DDFTP (2 en Gironde et 2 dans les Pyrénées Atlantiques) et celui d'un poste de professeur documentaliste au nouveau collège de Montussan (33) sont également retranchés aux moyens enseignants des établissements.

Enfin, 8 dispositifs ULIS et 5 UPE2A ouvriront à la rentrée 2025. Ils seront nécessaires pour répondre aux enjeux de l'inclusion mais, là aussi, pour créer ces postes spécifiques, pas de moyens supplémentaires mais des moyens ôtés aux structures des établissements.

En somme dans l'académie, face aux classes ordinaires,

ce sont 85 équivalents temps plein qui seront retirés à la rentrée, soit 1278 heures postes. Les HSA restent à l'identique, faisant augmenter leur proportion dans les DHG des établissements. Elles masquent l'emploi quand elles représentent un certain nombre d'heures dans l'établissement, contribuent à la mise en place de compléments de service abusifs, en augmentation notamment en Gironde.

Dans les départements, en EPS :

- **Dordogne** : - 2 (0 créations, 2 suppressions)
- **Gironde** : +2 (10 créations et 8 suppressions) avec l'ouverture du nouveau collège de Montussan, la montée des effectifs sur le collège du Barp, les lycées de Créon et du Barp, nouvellement ouverts.
- **Landes** : - 2 (1 création et 3 suppressions)
- **Lot et Garonne** : 0 (0 création et 0 suppression) dans un contexte où de nombreux élèves sont privés de cours d'EPS, faute de remplacement. Le 6 février 2025, par communiqué de presse, le SNEP-FSU a alerté sur la situation de 6 établissements où des heures d'EPS n'étaient pas assurées depuis plusieurs semaines ! Lire [Communiqué de presse ICI](#)
- **Pyrénées Atlantiques** : -4 (2 créations et 6 suppressions)

Soit un solde pour l'académie de -6 postes en EPS !

L'ambition de faire de l'éduca-

tion une priorité, de l'EPS une « grande cause nationale » reste un affichage, de grands mots et de grands maux pour les enseignants et leurs élèves !

Ces suppressions ne conduiront pas systématiquement à des mesures de cartes scolaires pour des collègues mais pourront intervenir à l'occasion de départs en retraite, sur des postes gelés occupés par des professeurs stagiaires ou des BMP. Cette baisse de moyens se traduira par des fermetures de classes, opérées à l'élève près, faisant augmenter les effectifs dans les divisions restantes. Les postes supprimés auront également de lourdes conséquences sur le mouvement intra-académique de plus en plus bloqué sur des départements.

Dans une école en crise, qui n'arrive pas à recruter et à mettre un professeur devant chaque classe, qui a les classes les plus chargées d'Europe sur le niveau collège, le budget 2025 est à la fois une provocation mais aussi une décision irresponsable qui sacrifie l'avenir.

Le gouvernement se cache derrière des choix budgétaires qui ne sont autres que des choix politiques. La jeunesse a besoin de mieux d'école avec des professeurs en nombre suffisant formés et revalorisés. Le SNEP-FSU poursuivra ces actions, interviendra dans les instances et soutiendra les mobilisations.

Nathalie Lacuey, secrétaire académique

Benjamin Fabas, secrétaire départemental 33





GYMNASE SCORE: Une enquête à l'échelle nationale pour évaluer nos équipements, et la qualité de nos enseignements.

Le SNEP-FSU lance nationalement une enquête d'envergure "Gymnascoré" portant sur la qualité des équipements sportifs pour les cours d'EPS. Cette enquête s'inscrit dans l'héritage des JOP de Paris 2024. En effet, si les équipements sportifs français ont occupé une place centrale dans la réussite de ces jeux, quel est l'état général de nos gymnases, de nos pistes ou terrains extérieurs ? Les élèves de 6ème ont-ils accès à une piscine ? Combien de temps faut-il à une classe pour rejoindre l'équipement sportif ? Autant de questions qui permettent de dresser un bilan sur chaque établissement.

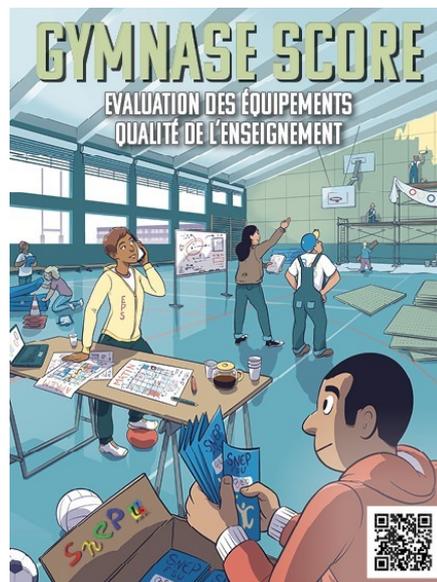
L'enquête nécessite entre 15 et 20 minutes pour évaluer quantitativement et qualitativement les conditions d'exercice du métier. A l'issue de l'enquête, vos installations reçoivent symboliquement une note en fonction des réponses apportées.

Les équipements sportifs sont nos salles de classes, pas d'EPS de qualité sans des équipements sportifs de qualité.

Cette enquête se veut également un outil de recueil pour le SNEP-FSU lorsqu'il rencontre les élus, conseillers départementaux et régionaux. Il constitue également un solide appui pour les équipes EPS lorsqu'il faut, en C.A ou en réunion de consultation, défendre la création ou la rénovation d'un équipement sportif.

pour remplir l'enquête direct c'est ici: <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSedkZDfEnjgnKNVEDge4uDYMJtChyPtKLFgmj8xYNhh-Xag0A/viewform>

Jérémy CARE responsable dossier académique équipements et Benjamin FABAS secrétaire départemental Gironde



Contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière : Victoire pour 3 dossiers !

La CAPA contestation des avis de rendez-vous de carrière s'est tenue le vendredi 14 février 2025.

Le nombre de dossiers de contestation présentés en CAPA est en augmentation puisque les contestations des agrégés sont désormais traitées au niveau académique. Cette année, ce sont 7 dossiers qui ont été examinés en instance et soutenus par les commissaires paritaires du SNEP-FSU concernant 3 PEPS et 3 agrégés. 1 dossier sur 4 pour les PEPS a vu son avis « très satisfaisant » transformé en « Excellent » et 2 dossiers sur 3 pour les professeurs agrégés.

Les élus du SNEP FSU ont à nouveau dénoncé le fait que les quotas de promotion se retrouvent désormais transformés en quotas d'appréciations, détournant le sens et la valeur de l'évaluation des RDV de carrière. Ceux-ci perdent ainsi leur aspect formateur au profit d'une hiérarchisation tacite des collègues. Les RDV carrières doivent rester un moment d'échange et de retour professionnel entre les collègues et l'inspection. Trop souvent, les incohérences entre les évaluations primaires des IPR et Chefs d'établissement et l'avis final de la Rectrice sont vécues comme une véritable injustice. L'aspect pérenne de l'avis

attribué jusqu'au prochain RDV carrière ne fait qu'accentuer ce sentiment et n'a pour conséquence que de démotiver des collègues très actifs au sein de leurs établissements. Comme nous l'avons signalé en fin de CAPA, qu'est-ce que les collègues lésés vont désormais faire en moins puisque leur investissement n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Cette victoire pour les 3 collègues et les élu-es reste une source de réjouissance au service de la profession. Elle laisse néanmoins un goût amer aux commissaires paritaires à l'issue de chaque CAPA concernant les collègues n'ayant pas obtenu gain de cause.

C'est pourquoi Le SNEP-FSU continue de revendiquer un avancement uniforme pour toutes et tous au meilleur rythme. Nous exhortons par conséquent les collègues à porter massivement les recours jusqu'à la CAPA (recours contentieux) et à ne pas se limiter au recours gracieux (1^{er} recours devant l'administration). Vous pouvez retrouver les modalités de contestation sur le site internet du SNEP Bordeaux.

*Laetitia Guzman – lycée des Graves
Gradignan – Commissaire paritaire*





Stage AGIR 33

Le stage AGIR du SNEP-FSU 33 s'est déroulé les jeudi 30 et vendredi 31 janvier au collège Andrée Chedid du Haillan en présence, le jeudi, d'Alain de Carlo, secrétaire national. Une dizaine de collègues, pour certains en équipe, sont venus pour échanger sur la situation de l'EPS, et plus largement du métier d'enseignant dans les établissements. En confrontant leur vécu les participant.es ont pu mesurer combien le fonctionnement de l'Éducation Nationale varie d'un établissement à l'autre selon les chefs d'établissement, et selon la cohésion de l'équipe pédagogique présente face à eux en CA.

La première journée a abordé principalement la connaissance des textes pour intervenir efficacement en CA, et les actions possibles (vœu, argumentaires sur les besoins pédagogiques contre la logique comptable de la DGH,

communiqué de presse) avec une mise en situation lors d'un CA simulé qui permet de se roder dans un exercice parfois difficile face aux techniques de new-management des chefs d'établissements.

La deuxième journée a abordé plusieurs thèmes : la santé des personnels (fiche SST dématérialisée en Gironde, RDGI, DUERP, gestion des conflits avec la direction, les parents, les élèves...), le budget des EPLE, mais aussi l'enquête nationale sur les équipements, ainsi que le sport scolaire. Le Gymnase score, présenté par Jérémie Caré notre responsable équipement académique, a reçu un accueil favorable des collègues qui savent combien la bataille pour des équipements de qualité est une lutte longue mais très importante pour notre métier. Les installations intra-muros du collège du Haillan résultats d'un long travail du SNEP-FSU 33 auprès

du Conseil Départemental ont illustré ce propos de belle manière.

Enfin une dernière séquence a été consacrée à l'UNSS qui bien que malmenée, reste un point d'ancrage fort de notre métier et un lieu d'apprentissage important pour nos élèves. La suspension du directeur national, devenue finalement définitive, est un signal fort montrant que les mobilisations de la profession peuvent aboutir à des résultats.

Ce stage reste un temps d'échanges riche entre des collègues avec des expériences très différentes, un stagiaire est même venu faire une première formation à ces problématiques grandes absentes de la formation initiale.

*Benjamin Fabas, secrétaire départemental 33
Responsable dossier Péda*

Stage « Risques du métier ».

Stage risques particuliers de l'enseignement de l'EPS : un stage « old school » pour faire face à la dégradation du climat de travail ?

Comment réagir face à des parents de plus en plus agressifs prêts à n'importe quoi pour soutenir la parole de l'enfant et mettre en cause l'enseignant ? Que faire face à une utilisation diffamante des réseaux sociaux ? Comment continuer de travailler avec une équipe de direction qui ne vous fait pas confiance et produit parfois en toute discrétion des rapports sur votre manière de servir... ?

Tels ont été les sujets abordés lors du stage « risques du métier » qui s'est déroulé les 17 et 18 février 2025 au Lycée Vaclav Havel de Bègles.



La trentaine de collègues accueillis témoigne de la « richesse des informations transmises sur des thèmes très variés et complémentaires ». Loin d'être anecdotiques, les cas traités permettent de « comprendre les rouages de leur construction et donnent des outils concrets pour faire face à des situations délicates ». Les témoignages abondent aussi en faveur « d'une écoute bienveillante et éclairante des intervenants ».

Sur 2 jours, de très importantes informations ont été échangées avec des études de cas en groupes, des prises de parole permettant questionnements et/ou demandes d'éclaircissements individuels.

Enfin : « un stage qui oblige à repenser certains de nos fonctionnements » et « un stage très intéressant...qui devrait être obligatoire ! »

Aux vues du nombre toujours plus important de collègues inscrits cette année et de la résonance des discussions lors du stage sur notre métier au quotidien, le stage sera reconduit l'année prochaine.

Pour l'équipe cellule juridique SNEP Gironde. Grégory Cussac et Marie Chassagne



« Tous d'attaque pour le Ping ! »



Stage Tennis de Table : Villenave d'Ornon 13 et 14 mars 2025. « Tous d'attaque pour le Ping !!! »

Pendant deux jours, ils ont gratté, frotté, coupé, lifté, abaissé les trajectoires de balle, servi, réceptionné, attaqué, smashé, retourné, contré, en coup droit, en revers...autant d'habiletés techniques requises pour résoudre les problèmes tactiques posés par la pratique du tennis de table.

Confrontés à l'enseignement de la pratique physique et sportive du tennis de table, la question des savoirs propres à cette APSA se pose d'emblée. Techniques propres au but de la pratique, significations culturelles et sociales, cadre réglementaire et symbolique, codes culturels et sociaux, forment le socle des savoirs susceptibles d'être transmis aux élèves pour faire de l'éducation physique et sportive. Ces savoirs intègrent des démarches, des attitudes ou des comportements caractéristiques du tennis de table. Et c'est bien à ces savoirs que les participants au stage ont été confrontés durant ces deux journées, mais aussi à diverses formalisations possibles pour les différents cycles du collège et du lycée.

S'il n'est pas dans nos propos de nier la contribution de ces savoirs spécifiques à l'atteinte des finalités éducatives (santé, socialisation, sécurité...), la relation qu'ils entretiennent avec les enjeux du champ d'apprentissage 4 issus des programmes de l'EPS interrogent davantage. Quels points communs dans les apprentissages spécifiques de chaque APSA arbitrairement rassemblées au sein du champ ? Quelle validité théorique et pratique ? On s'interroge...

Une certitude toutefois ; l'entrée par les finalités, le socle ou le champ d'apprentissage ont pour conséquence une mise à distance des réels savoirs en jeu, entretenant le brouillage des objectifs, rendant alors très complexe voire impossible la mission d'enseigner et surtout d'apprendre.

C'est pourtant le choix opéré actuellement par l'institution dans la constitution des programmes de notre discipline.

A l'heure où tous les acteurs, inspection générale EPS comprise, s'accordent sur l'affaiblissement des transformations motrices observées en EPS tout au long du cursus scolaire, ne serait-il pas temps d'en venir à l'essentiel dans la refonte des programmes d'EPS pour les cycles 2, 3 et 4, à savoir la définition des savoirs exigibles, des transformations motrices requises à chaque niveau de la scolarité pour les APSA programmées. Les programmes alternatifs rédigés par le SNEP pourraient en donner l'ossature !!!

Les 40 collègues réunis en formation pendant deux journées complètes sous l'égide du SNEP-FSU académie de Bordeaux et du centre EPS & Société ont pu profiter d'un apport considérable des deux collègues Ghislain Sandillon et Christophe Courbes qui ont encadré ce stage. Nous tenons à les remercier vivement pour leur implication, leur engagement auprès des collègues et du syndicat. Les conditions matérielles du stage ont été unanimement appréciées par les participants. L'accueil dans les locaux de l'AS Villenave Tennis de Table sous l'égide de l'équipe EPS du collège Chambéry de Villenave d'Ornon a favorisé les moments de pratique permettant à chacun.e de vivre intensément les diverses situations proposées, ainsi que les moments d'échange. Les moments conviviaux, rythmés par les auberges espagnoles accueillies dans les locaux du collège (nous remercions ici l'équipe EPS ainsi que la direction du collège), ont contribué à la réussite du stage. Une nouvelle fois nous avons dû bloquer rapidement les inscriptions, mettre en place une liste d'attente tant la demande était forte : en deux jours les capacités d'accueil étaient dépassées !!! Nous essaierons de reprogrammer un stage.



*Pascal Grassetie
Responsable dossier Péda*

Documents du stage à retrouver sur notre site: <https://www.snepf-su-bordeaux.net/wp/stage-tennis-de-table-mars-2025/>



STAGE MUTATION INTRA !



Le mouvement interacadémique a rendu son verdict le vendredi 14 mars.

La barre d'accès à l'académie de Bordeaux est de 1028 points. Elle n'avait plus dépassé les 1000 points depuis 2019 (1003 points).

Le SNEP FSU dénonce une nouvelle fois un calibrage trop faible pour notre territoire. En effet, seulement 39 collègues (contre 43 l'année passée) sont accueillis dans l'académie.

Cela vient renforcer la volonté de précarisation du métier d'enseignant d'EPS. En effet, plus de 130 enseignants contractuels sont recrutés dès le mois de septembre pour pallier le manque d'enseignant d'EPS dans l'académie.

De plus, le nombre de titulaires en zone de remplacement (TZR) est insuffisant dans notre académie (30 en postes pour 1500 collègues dans l'académie), ne permettant pas d'assurer la continuité du service public d'éducation, le droit d'accès pour tous.tes les élèves à l'éducation. La prévision de -7 postes d'EPS dans l'académie pour la rentrée 2025 est aussi un mauvais signal et va participer à réduire les possibilités de mutations.

Dans ce contexte, le SNEP FSU a organisé, comme à son habitude, un stage "mutation intra au sein du lycée Elie Faure à Lormont, le 17 mars 2025.

Ce stage encadré par les commissaires paritaires et les militant-es du SNEP-FSU assure à chaque demandeur-se de mutation accompagnement et suivi tout au long des opérations (formulation des vœux, pièces justificatives, vérification des barèmes, accompagnement si contestation ou recours).

Connaître les règles, les barèmes avec ses bonifications possibles est incontournable pour formuler des vœux.

Être informé et en lien avec les militant.es, c'est appréhender la dimension individuelle et collective du droit à mobilité, la bataille des postes qui lui est associée.

Camille Jacques et Christel De Carlo

Infos sur notre site : <https://www.snepf-su-bordeaux.net/wp/mutations-intra-2025-calendrier-guide-mutation-annexes/>



UNSS: Enfin un signe fort au niveau national.

Après des mois de luttes (manifestations, pétition à près de 10 000 signatures) et d'interpellations (parlementaires, en instances, jusqu'au dernier conseil d'administration national de l'UNSS), la ministre de l'Éducation nationale a décidé, le 10 février 2025, à la suite du rapport d'une commission d'enquête administrative, d'une mise à pied à titre conservatoire du directeur de l'UNSS, Olivier Girault. Bien que tardive, nous prenons acte de cette décision qui confirme nos craintes et nos analyses. Mise à pieds devenue licenciement le 18 mars 2025.

Dans l'attente d'une nouvelle élection, l'intérim de l'administration de l'UNSS est confié à Mr Guy Weiss, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.4

Au niveau de l'académie, un conseil régional s'est tenu début février afin de faire un point d'étape au niveau financier et sportif.

Trois points étaient à l'ordre du jour : Rapport d'activité / Bilan financier / Plan de développement académique du sport scolaire.

Le SNEP-FSU a mis en garde le service régional sur la mise en place du règlement fédéral qui risque d'éloigner de la pratique un certain nombre d'élèves et de réduire le nombre de rencontres. Nous ferons un point d'étape en fin d'année scolaire afin de mesurer l'impact de ce règlement fédéral décrié par le SNEP-FSU et les élus des AS.

Dans le contexte budgétaire difficile pour les AS, le SNEP FSU et les élus des AS ont demandé qu'un bilan précis soit établi concernant le forfait de 16 euros inhérent aux déplacements sur les compétitions régionales.

Enfin au niveau du Plan Académique de Développement du Sport Scolaire, le SNEP FSU et les élus des AS se sont félicités du travail commun qui a été mis en place en amont des instances pour proposer un document ambitieux pour la période 2024/2028.



Camille Jacques
Collège Anatole France, Villeneuve sur Lot (47)
Secrétaire Département SNEP47
Responsable académique dossier Sport Scolaire



Être syndiqué.e: Une dynamique vertueuse !

Dans un contexte où les idées extrêmes progressent, le syndicalisme nourrit la réflexion et favorise la rencontre et le vivre ensemble. Faire du commun et construire des revendications pour des services publics renforcés, un monde plus juste, plus respectueux de l'humain et de l'environnement apportent fierté et donnent espoir.

Adhérer au SNEP-FSU, c'est être acteur.rice de cette dynamique pour aujourd'hui et demain !

Nathalie Lacuey
Secrétaire académique

**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**



POUR OSER UNE EPS A CONTREPIED !!!! Offrez-vous une adhésion au centre EPS et Société !

Tu viens de recevoir le dernier numéro de la revue ContrePied consacré à la « condition physique », peut-être en apprécies-tu la qualité et l'intérêt professionnel et citoyen ? Il est le résultat du travail du centre EPS et Société qui ne ménage pas sa peine pour concevoir et réaliser 2 numéros par an. Un livre « Techniques et émotions » paraîtra au printemps prochain, seuls les adhérents au centre recevront la version papier.

Nous t'invitons en scannant le QR code ci-dessous, ou en te rendant sur le site (<https://epsetsociete.fr/adherer/>) à adhérer au centre EPS et Société afin de soutenir l'ensemble de son activité notamment la revue ContrePied (déplacement, réunion, interview, maquettage, impression...) (20€, réduction à 10€ pour les syndiqué.es au SNEP-FSU) et surtout pour contribuer à accroître son audience et sa représentativité.

<https://epsetsociete.fr/adherer/>

*Pascal Grassetie Trésorier
du Centre EPS et Société*

